

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Lyxor Flexible Allocation Class B (GBP) (le « Fonds »)

ISIN : LU1009070381 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs LYXOR INVESTMENT FUNDS (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.  
Géré par Lyxor Asset Management S.A.S. (« LAM »)

## Objectifs et politique d'investissement

Ce Fonds est un OPCVM actif. L'objectif d'investissement du Fonds est de générer une plus-value nette (en tenant compte de la totalité des frais et dépenses imputables au Fonds) supérieure à l'EONIA (l'« Indice de référence ») ou au taux monétaire équivalent dans la devise des classes d'actions concernées, sur un horizon de 3 à 5 ans moyennant un objectif de volatilité annuel inférieur à 8 %. La majorité des investissements ou de l'exposition du Fonds ne sont pas liés à l'Indice de référence. La stratégie d'investissement du Fonds peut s'écarter sensiblement de l'Indice de référence. Afin de couvrir le risque de change, le Fonds met en œuvre une stratégie de couverture visant à réduire l'impact des fluctuations du taux de change de la devise du Fonds par rapport à la devise de référence du Compartiment.

Le Fonds dispose d'une approche fondée sur le rendement absolu afin de générer une performance dans la plupart des environnements de marché.

Il investit dans un portefeuille diversifié d'instruments hautement liquides.

La devise de l'action est la livre sterling britannique (GBP).

- **Instruments financiers investis** : les actifs éligibles y compris, entre autres, les actions, les obligations, les fonds indiciels cotés (ETF), les OPCVM, les instruments du marché monétaire, les titres intégrant des dérivés et les instruments dérivés (tels que les futures cotés, les options cotées, les contrats à terme et les swaps liés en particulier à des actions, des obligations, des devises, des indices sur matières premières et des taux d'intérêt).
- **Politique de dividendes** : les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur liquidative** : la Valeur liquidative par action est calculée chaque Jour de valorisation, c'est-à-dire (i) toute journée de travail complète au Luxembourg, à New York et à Paris lorsque les banques sont ouvertes et (ii) toute séance habituelle respective durant laquelle les bourses fonctionnent aux États-Unis, dans l'Union européenne et au Royaume-Uni, sauf décision contraire du Conseil d'administration.
- **Rachats** : Les demandes de rachat d'Actions doivent comporter le nombre d'Actions et seront centralisées par l'Agent des registres avant 12 heures (heure de Luxembourg), chaque Jour d'évaluation et traitées à la valeur liquidative calculée ce Jour d'évaluation. Les demandes de rachats transmises après 12 heures (heure de Luxembourg) un Jour d'évaluation seront considérées avoir été reçues avant 12 heures (heure de Luxembourg) le Jour d'évaluation suivant.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement présentée ci-dessus repose sur le niveau de risque maximal que le gérant peut prendre tout en observant la stratégie du Fonds, ainsi que sur sa performance, le cas échéant. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 4. La catégorie 4 indique que, dans des conditions normales de marché, une perte modérée en capital est possible. La valeur de votre investissement pourra enregistrer des fluctuations quotidiennes faibles à modérées, à la hausse comme à la baisse.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie** : le Fonds est exposé au risque qu'une contrepartie avec laquelle il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillante d'une autre manière, notamment lorsqu'il a conclu des transactions sur des instruments financiers dérivés, de gré à gré ou de prêts de titres. Si un tel événement se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut pas excéder 10 % de l'actif total du Fonds par contrepartie.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur devienne insolvable ou à tout autre événement pouvant avoir un impact sur la qualité de crédit de cet émetteur. La conséquence de ce risque ou de cet événement peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

### INFORMATIONS DESTINÉES AUX INVESTISSEURS EN SUISSE

- Représentant Suisse et service de paiement en Suisse

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, Talacker 50, Case postale 5070, 8021 Zurich, exerce les fonctions de représentant du Fonds en Suisse.

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, assure également le service de paiement pour le compte du Fonds en Suisse.

- Lieu de distribution des documents déterminants

Le prospectus et le Key Investor Information Document, les statuts/le contrat du Fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sur simple demande et sans frais au siège du Représentant Suisse.

- Publications

En Suisse, les publications ou notifications du Fonds seront faites sur la plateforme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

La valeur liquidative par part, avec la mention « commissions non comprises », sera publiée chaque jour ouvrable sur la plateforme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

## Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet [www.lyxorfunds.com](http://www.lyxorfunds.com).

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée :** Jusqu'à 2 %.

**Frais de sortie :** Néant.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année.

**Frais courants :** 1,06 %.

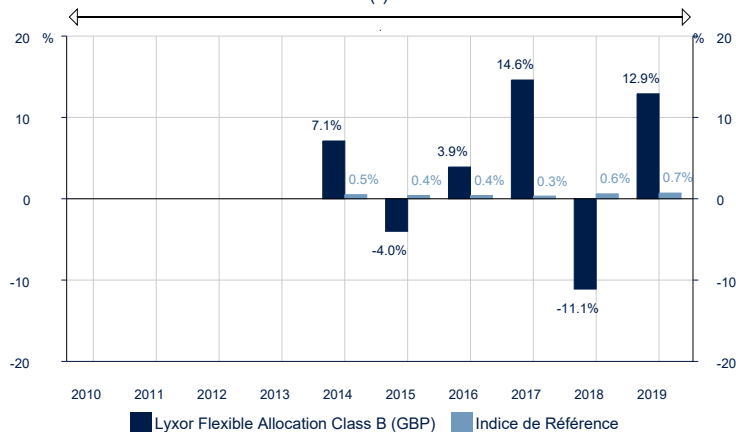
Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

**Commission de performance :** Jusqu'à 10 % par an pour toute performance positive au-dessus du seuil de déclenchement (qui correspond à l'Indice de référence). Commission de performance payée au fonds au cours de l'exercice précédent : 0,00 %.

## Performances passées

Performance annuelle de  
Lyxor Flexible Allocation Class B (GBP) (en %)  
(\*)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en livres sterling (GBP), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 20 décembre 2013.

(\*) l'Indice de Référence du Fonds est le Libor en GBP à 1 semaine.

## Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale Luxembourg.

D'autres informations pratiques sur le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.

Le Fonds est un compartiment de la Société LYXOR INVESTMENT FUNDS. Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et tout rapport semestriel subséquent sont établis pour l'ensemble de la Société.

L'actif et le passif de chaque Compartiment sont dissociés en vertu de la loi (c.-à-d. que l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour acquitter le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la catégorie d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet [www.lyxorfunds.com](http://www.lyxorfunds.com).
- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel pour plus d'information.

La responsabilité de Lyxor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet [www.lyxor.com](http://www.lyxor.com), ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Lyxor Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 15 décembre 2020.